Au Royaume-Uni, face à l’explosion des vols à l’étalage, les syndicats demandent désormais aux agents de sécurité de ne plus intervenir physiquement contre les voleurs pour préserver leur sécurité

29/04/2026 à 11h21



Début avril, le licenciement d’un employé d’une chaîne de supermarchés bien connue des Britanniques après 17 années dans l’entreprise avait suscité une vive indignation. De son côté, une autre chaîne, Morrisons, a sanctionné un gérant d’un de ses magasins. Le tort de ces salariés: avoir tenté d’empêcher le vol à l’étalage dans leurs rayons et avoir subi des coups pour l’un et des crachats pour l’autre lors de leur intervention. Des faits divers qui ont pris une nouvelle tournure ces deniers jours outre-Manche.

Les agents de sécurité reçoivent désormais des consignes claires de la part de leur organisation syndicale leur interdisant d’intervenir directement face aux voleurs,

principalement pour des raisons de sécurité personnelle. Selon les directives relayées par les syndicats, leur rôle doit se limiter à “surveiller, signaler et témoigner en tant qu’experts pour la police”, excluant toute confrontation physique, explique le Telegraph. Cette évolution des consignes traduit une inquiétude croissante au sein de la profession.

[…]

BFMTV